

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 22 février 2008  
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)  
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)  
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis  
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien  
M. BENOIT J. Jacques à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)  
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis  
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard  
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel  
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle  
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude  
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude  
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

## **EXCUSE :**

M. CANIVENC

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Enquête Ménage Déplacements**  
 **Appel d'offres ouvert - Autorisation**

Monsieur BROQUA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de mesurer les évolutions des pratiques de déplacements des ménages au regard des politiques de transports et de développement urbain et de disposer de données pour définir les nouveaux objectifs des politiques de déplacements, la Communauté urbaine souhaite actualiser les données dont elle dispose. Pour ce faire une enquête doit être réalisée selon la méthode standardisée CERTU par entretien à domicile d'un échantillon représentatif estimé à au moins 6000 ménages de l'agglomération.

Par délibération n°2007/0675 du 21 septembre 2007, il a été décidé :

- d'engager une enquête ménages déplacements à partir de 2008 sur le périmètre des 96 communes qui avaient été enquêtées en 1998,
- de solliciter les financements complémentaires auprès des partenaires.

L'étape suivante consiste à lancer la consultation pour désigner les prestataires pour préparer, réaliser et exploiter la prochaine enquête.

La direction des déplacements urbains a mis au point les documents de la consultation en vue du lancement d'un appel d'offre ouvert à prix forfaitaire et sans variante, soumis aux dispositions des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du code des marchés publics, décomposé en trois lots séparés dont les caractéristiques sont les suivantes :

Lot	Désignation	Estimation en Euros HT	Durée des marchés
1	Assistance à la maîtrise d'ouvrage et contrôle méthodologique	80 000	15 mois à compter de la notification
2	Préparation et réalisation de l'enquête	1 000 000	11 mois à compter de la notification
3	Exploitation et analyse de l'enquête	50 000	4 mois à compter de la fin du lot 2

L'estimation des services s'élève globalement à 1 130 000 € HT, et l'appel d'offres sera donc passé après mise en concurrence avec publicité au niveau européen.

La dépense correspondante sera prise en compte au budget annexe transport, exercice 2008, chapitre 011 article 61700031 D320 en dépenses. Le présent dossier bénéficiera de subventions de l'Etat (150 000 € en 2008 et 150 000 € en 2009), du Conseil général (150 000 € à répartir sur 2008 et 2009). D'autres subventions sont en cours de négociation auprès de partenaires éventuels qui seront imputées en recettes sur le budget transports des exercices concernés.

Ces négociations font apparaître que le taux de la participation de la Communauté urbaine sera supérieur à 50%, taux plafond fixé dans la délibération 2007/0675 du 21 septembre 2007 à laquelle il convient donc de déroger.

En application des articles L2121.12 et 2121.13 du code général des collectivités territoriales, les documents de la consultation sont consultables par les conseillers communautaires à la direction centrale des achats et marchés (DCAM) Communauté urbaine de Bordeaux - Esplanade Charles de Gaulle - 33076 BORDEAUX CEDEX.

**En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :**

- **entériner les documents de la consultation,**
- **autoriser Monsieur le Président à :**
  - **lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offre européen ouvert selon l'article 33, 57 à 59 du code des marchés publics,**
  - **signer les marchés à intervenir avec les prestataires qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses,**
  - **procéder en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres en application des articles du CMP sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés soit par la voie d'un marché négocié en application de l'article 35-I-1° dans le cas d'offres irrégulières ou inacceptables ou en application de l'article 35-II-3° dans le cas d'offres inappropriées ou d'absence d'offres,**
  - **signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 MARS 2008**

**PUBLIÉ LE : 5 MARS 2008**

M. MICHEL BROQUA